

CHAPITRE 3.

MEXIQUE : MIGRATIONS INTERNATIONALES, TRANSFERTS DE FONDS ET DÉVELOPPEMENT

par

Rodolfo García Zamora,
Université autonome de Zacatecas, Mexique

Les mouvements migratoires du Mexique vers les Etats-Unis

Les mouvements migratoires du Mexique vers les Etats-Unis sont un phénomène structurel complexe qui remonte à la fin du XIX^e siècle et qui est profondément enraciné de part et d'autre de la frontière commune. D'après Rodolfo Tuiran (2000), les principaux facteurs qui ont contribué à structurer ce système migratoire complexe sont les suivants : la demande persistante de main-d'œuvre mexicaine dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services des Etats-Unis ; les écarts considérables de salaire entre les deux économies ; la très forte vitalité de la croissance de la population mexicaine en âge de travailler ; le manque de dynamisme de l'économie nationale qui ne lui permet pas d'absorber l'excédent de main-d'œuvre disponible et la tradition d'émigration vers les Etats-Unis amorcée depuis deux siècles qui touche actuellement de vastes régions du pays. D'après la *Bi-national Mexico-United States Study* (1997) (étude binationale Mexique-Etats-Unis), il est possible de grouper en trois catégories les facteurs qui structurent ce système migratoire complexe : 1) les facteurs liés au binôme offre-expulsion de la main-d'œuvre et ceux liés au binôme demande-attraction ; 2) les nombreux liens sociaux établis entre les communautés d'origine et les communautés installées aux Etats-Unis, qui contribuent de manière déterminante à réduire les coûts ; et 3) les risques associés à l'émigration.

Les flux migratoires sont un processus dynamique, c'est pourquoi l'importance attribuée à chacun de ces facteurs tend à varier avec le temps. Traditionnellement, c'est le binôme demande-attraction qui détermine l'essentiel des flux migratoires. Néanmoins, le binôme offre-expulsion joue actuellement un rôle tout aussi fondamental que le nombre d'emplois disponibles aux Etats-Unis. Ces facteurs ont pris plus d'importance encore par suite des crises récurrentes et du vaste mouvement de restructuration subis par l'économie mexicaine depuis le début des années 80 et qui ont exercé un impact négatif sur l'emploi et les salaires des travailleurs mexicains, renforçant ainsi les pressions migratoires. Par ailleurs, les réseaux complexes de relations établies entre les communautés et les associations d'émigrants ont contribué à consolider et à perpétuer les flux migratoires,

renforçant ainsi les possibilités de voir s'accroître ces flux fondés sur la solidité de ces réseaux sociaux transnationaux.

Durant les années 70, les flux d'émigration de Mexicains vers les Etats-Unis ont augmenté en raison des crises qui ont frappé l'agriculture nationale. La première de la série de crises économiques récurrentes qui ont frappé le Mexique s'est déclenchée en 1976, suivie de celles de 1982 et de 1994, qui ont gonflé l'offre potentielle de main-d'œuvre tentée par l'émigration vers les Etats-Unis, lesquels connaissaient une période d'expansion économique qui leur a permis d'absorber ces flux. La synchronisation de plusieurs facteurs – la crise prolongée du secteur agricole mexicain ; l'impact négatif du modèle économique de libéralisation des échanges qui avait été mis en place en 1982 ; l'adhésion en 1985 à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), possibilité de légalisation de 2.5 millions d'immigrants mexicains par le biais de l'Immigration Reform and Control Act (IRCA) (Loi sur le contrôle et la réforme de l'immigration) en 1987 ; l'impact négatif exercé sur l'agriculture et les petites et moyennes entreprises par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada ; et la nouvelle crise économique de 1994-95 qui avait entraîné un recul de 6 % de l'activité économique –, explique que les flux migratoires de Mexicains vers les Etats-Unis ont atteint des niveaux et des rythmes sans précédent. Le fait est que l'on a observé non seulement un gonflement des flux d'émigrants et de transferts de fonds familiaux, mais aussi une tendance à l'installation aux Etats-Unis des travailleurs émigrés avec toute leur famille, venus des régions traditionnelles d'émigration vers les Etats-Unis.

Ces courants migratoires se sont alors généralisés. Outre la zone d'émigration traditionnelle du Centre-Ouest, de nouveaux Etats – Oaxaca, Puebla, Guerrero, Morelos, Mexico, et la capitale – ont eux aussi été touchés. Le fait que l'agglomération de Mexico, qui au début du XXI^e siècle, se classait au cinquième rang pour l'importance des flux migratoires, montre à quel point la synchronisation des facteurs négatifs mentionnés ci-dessus ont conduit à interrompre la dynamique de croissance enclenchée dans la Vallée de Mexico (où se trouve la capitale, et qui avait enregistré les taux les plus élevés de croissance économique et d'offres d'emploi entre les années 40 et 80). Aujourd'hui, au début de l'année 2005, dans l'opinion publique mexicaine, « le Nord », c'est-à-dire l'émigration vers les Etats-Unis, est considéré comme la seule possibilité d'obtenir un emploi permanent et bien payé et de bénéficier d'un certain bien-être social. C'est ce qui explique que des Etats aussi éloignés que le Yucatan et le Chiapas (qui n'avaient connu aucune émigration vers les Etats-Unis jusqu'aux années 80) ont maintenant établi d'importants réseaux d'émigration dans la Baie de San Francisco et en Géorgie. C'est ainsi qu'au début du XXI^e siècle, les flux migratoires en provenance du Mexique vers les Etats-Unis revêtent trois caractéristiques : une frontière commune de plus de 3 000 kilomètres de long, une ancienneté de plus d'un siècle et une diversité de provenances au Mexique et de destinations aux Etats-Unis (Durand, 2003).

Les flux migratoires internationaux et les transferts monétaires au début du XXI^e siècle

D'après le Conseil national de la population (CONAPO, 2004), on dénombrait en 2004 un total de 10.2 millions de personnes nées au Mexique, qui représentaient 10 % de la population totale de ce pays et 3.5 % de la population des Etats-Unis. Le CONAPO signale qu'en moyenne 390 000 Mexicains par an s'installent à titre permanent aux Etats-Unis, auxquels se sont ajoutés entre 2000 et 2003 quelque 490 000 travailleurs

migrants temporaires. Le fait que 96.2 % des 2 443 communes que compte le Mexique enregistrent des flux migratoires illustre la généralisation du phénomène. Les Etats les plus représentés dans ces flux sont respectivement ceux de Jalisco, de Michoacan, de Guanajuato et de Zacatecas avec 42 % des flux migratoires, mais le nombre d'émigrants en provenance d'autres Etats (Oaxaca, Puebla, Guerrero, Mexico, etc.) augmente de plus en plus. Il importe de signaler que, d'après le CONAPO (2004), le nombre de Mexicains aux Etats-Unis qui en 1990 s'élevait à 5.4 milliards était passé à 10.2 milliards en 2004 à la suite des évolutions économiques rappelées ci-dessus.

L'importance des transferts monétaires vers les familles mexicaines augmente parallèlement aux flux migratoires vers les Etats-Unis. D'après la *Banco de Mexico*, ces envois qui s'élevaient en 1990 à 2.5 milliards de dollars des Etats-Unis, étaient passés à 3.5 en 1995 et à 13.3 milliards en 2003 pour atteindre d'après les estimations, 15.2 milliards de dollars en novembre 2004. Entre 2000 et 2003, la population mexicaine résidente aux Etats-Unis a augmenté de 13.9 %, tandis que les transferts monétaires augmentaient de 101 %, d'après les estimations du CONAPO et de la *Banco de Mexico*. Cet essor s'explique par l'augmentation des flux migratoires, une meilleure comptabilisation de ces transferts, la concurrence accrue que se livrent les entreprises de transferts financiers, la réduction des coûts d'envoi de ces fonds et la hausse de leurs montants moyens. Néanmoins, des experts comme Rodolfo Corona (2003) estiment que ces chiffres sont surestimés ou qu'ils ne correspondent pas intégralement aux envois de fonds vers les familles restées au pays, ce qui soulève la possibilité d'opérations de blanchiment d'argent dans le cadre d'exportations « exotiques ». Il n'y a aucun doute de l'importance macroéconomique des envois de fonds des migrants qui, en 2003, dépassaient le volume des entrées d'autres ressources au Mexique, comme les investissements directs étrangers (13.3 milliards contre 10.2 milliards de dollars) et depuis 2001, les recettes du tourisme (*Banco de Mexico*, 2004). Leur part dans le PIB est ainsi passée de 1.1 % en 1997 à 2.2 % en 2003. Ces transferts sont aussi devenus la deuxième source de devises étrangères après les exportations de pétrole : 11.6 milliards et 16.9 milliards de dollars en 2000 et en 2003, contre 6.6 milliards et 13.3 milliards de dollars, soit 57 % et 79 % respectivement.

Il est certain que l'impact économique de ces transferts de fonds est plus visible au niveau des Etats et au niveau local, mais sous des formes qui varient selon les Etats. Trois Etats traditionnels d'émigration – Michoacan, Jalisco et Guanajuato –, avaient reçu en 2003 31.4 % du total des envois de fonds et la part de ces ressources dans le PIB dépend du niveau de développement économique. Dans les Etats qui avaient enregistré le recul le plus net – Michoacan, Guerrero, Hidalgo et Zacatecas –, ces envois de fonds représentent une proportion plus élevée : 14.4 %, 13.4 %, 10 % et 9.3 % respectivement. L'émigration, les associations de travailleurs émigrés et les envois de fonds de ces derniers jouent un rôle particulièrement grand dans la vie économique et sociale de ces Etats. Au sujet de l'importance de ces envois de fonds pour les ménages mexicains, le CONAPO a estimé (en 2004) que 1.4 million d'entre eux avaient bénéficié de tels envois en 2002, soit 5.7 % du nombre national (le nombre de ménages a plus que doublé depuis 1992 puisqu'il ne s'élevait alors qu'à 660 000). Les transferts de fonds des travailleurs immigrés représentaient 47 % des revenus monétaires ordinaires des familles bénéficiaires. Pour 40 % de ces ménages (560 000 familles), ces transferts étaient leur seule source de revenu. Le revenu moyen annuel dont bénéficient ces ménages par suite de ces transferts est de 2 590 USD. On constate que 65 % des ménages concernés résident en zone rurale et 35 % en zone urbaine. Dans les zones rurales, un ménage sur dix environ est tributaire de ces transferts de fonds pour sa subsistance. Ces dernières années, on a observé une

augmentation des flux migratoires en provenance des zones urbaines du Mexique à destination des Etats-Unis.

Quant à l'utilisation des fonds ainsi transférés aux familles, des études montrent que près de 95 % sont affectés à des dépenses de consommation familiale. Un montant résiduel, évalué entre 5 et 8 % seulement de ces ressources est épargné pour financer de petits investissements familiaux (García Zamora, 2003). Les transferts collectifs de fonds ont pris une importance particulière ces dernières années. Grâce à ces transferts, les associations de travailleurs émigrés aux Etats-Unis (clubs) ont financé des milliers de projets à caractère social dans des infrastructures de base de leurs communes d'origine au Mexique. Ces transferts collectifs présentent un triple intérêt : ils tissent des liens entre les communautés d'origine et celles de destination, ils permettent aux associations de travailleurs émigrés et à leurs communautés d'être des interlocuteurs aux trois niveaux d'administration et ils facilitent la réalisation de projets, qui sinon n'auraient jamais été menés à bien. Bien que le montant de ces transferts collectifs n'ait, ces dernières années, jamais dépassé 0.6 % des montants transférés aux familles (Arroyo, 2004), ils ont joué un grand rôle au niveau des Etats et au niveau régional, par exemple les Etats de Zacatecas et de Michoacan qui sont peu développés. On recense des centaines d'associations d'immigrés ayant financé plus de 1 500 projets collectifs d'infrastructure de base ces 12 dernières années. Cette expérience, qui est décrite comme caractéristique de l'œuvre sociale de la Diaspora mexicaine aux Etats-Unis ou du « transnationalisme intermédiaire » est le fruit d'une négociation entre le transnationalisme « d'en haut » des autorités mexicaines et le transnationalisme « d'en bas » des associations de travailleurs immigrés (García Zamora, 2004).

Migrations internationales et transferts de fonds : une subvention pour la pauvreté structurelle ou un outil au service du développement ?

Il n'y a aucun doute que les flux migratoires vers les Etats-Unis et les transferts de fonds familiaux au Mexique ont joué un rôle important dans le fonctionnement de l'économie et de la société mexicaine depuis les années 80 jusqu'à ce jour, dans un contexte marqué par l'absence d'efficacité des politiques macroéconomiques, au niveau de la croissance économique et de l'emploi. On constate en effet qu'entre 1982 et 2002, le PNB par habitant n'a progressé que de 0.35 % contre 3.1 % par an durant les 50 années précédentes (García Zamora, 2004). Ces tendances ont souvent conduit les autorités mexicaines à surestimer l'impact et les effets attendus des transferts de fonds familiaux en tant qu'instrument de financement de projets productifs et catalyseurs du développement régional, en l'absence de politiques publiques menées à ces fins. Cette conception, souvent réaffirmée ces dernières années, dans plusieurs publications de la Banque interaméricaine de développement (BID), dans lesquelles les experts parlaient de la « rivière d'or » constituée par les envois de fonds vers l'Amérique latine qui devaient, selon eux, jouer le rôle de « leviers au service du développement », avait suscité des réactions critiques de la part de plusieurs experts mexicains, notamment Fernando Lozano (2004), qui signale l'émergence d'un nouveau paradigme du développement dans lequel les migrations et les transferts de fonds des émigrés sont considérés comme étant la solution des problèmes sociaux et économiques des pays d'origine des populations émigrées. Ce paradigme ne tient pas compte du fait que ces fonds sont, par définition, privés et traduisent un lien étroit entre les citoyens émigrés et leurs familles. On ne peut pas s'attendre à ce que ces communautés émigrées et les ressources générées par ces

dernières puissent suffire à assumer ce qui devrait relever de la responsabilité des milieux d'entreprises ainsi que des autorités locales et nationales.

Dans le même ordre d'idée, Alejandro Canales (2003) s'interroge sur l'impact productif supposé de ces transferts et s'efforce de donner une estimation plus réaliste de leur contribution au développement local et régional. Les travailleurs émigrés ne devraient pas être considérés comme des héros de l'ère post-moderne qui portent sur leurs épaules la responsabilité du développement de leurs communautés d'origine, mais ils ne devraient pas non plus être considérés comme des êtres sans défense, proies d'un syndrome migratoire qui constituerait un cercle vicieux, dans la mesure où leurs communautés d'origine deviendraient tributaires des transferts de fonds et des flux migratoires. Canales fait observer que ceux qui considèrent que les 13 milliards de dollars dont a bénéficié le Mexique en 2003 de ce fait constituent une source potentielle de financement d'un processus vigoureux de croissance dans les villes et villages d'origine des travailleurs migrants, se trompent sur la véritable signification économique de ces envois de fonds, en particulier s'ils sont utilisés par les familles d'origine pour des dépenses somptuaires (des « monuments à la nostalgie ») comme des réceptions et des cérémonies non créatrices de biens. En effet, ces transferts ne représentent pas les économies des migrants mais l'équivalent de salaires utilisés pour financer des dépenses de consommation. Par ailleurs, les dépenses auxquelles ces envois de fonds sont affectés, même si elles peuvent être considérées comme des dépenses somptuaires (réceptions, cérémonies, activités religieuses, etc.) ne diffèrent guère sur le fond des dépenses de consommation des autres foyers mexicains disposant de revenus analogues. Jesus Arroyo (2004) a présenté lors du *Seminar on Migration Mexico-United States: Implications and Challenges for Both Countries* (séminaire sur les flux migratoires Mexique-Etats-Unis : Répercussions et enjeux pour les deux pays), organisé à Mexico par le Conseil national de la population (CONAPO) le 1^{er} décembre 2004, les conclusions suivantes sur l'impact des mouvements migratoires et des envois de fonds des travailleurs immigrés dans l'économie mexicaine :

1. Les flux migratoires contribuent à l'équilibre macroéconomique du pays.
2. Ils stimulent l'économie des collectivités d'origine et de destination.
3. Dans le cas des collectivités d'origine, les transferts de fonds servent essentiellement à financer les dépenses d'entretien et d'éducation des membres de la famille.
4. L'impact de ces transferts sur l'économie se fait essentiellement sentir dans les grandes villes des régions ayant un taux d'émigration élevé. Cet impact se fait sentir dans les lieux où ils sont dépensés et non ceux où ils arrivent.
5. Le potentiel productif de ces envois est très limité.
6. Le programme 3x1 n'est guère pertinent pour la construction d'infrastructures locales.
7. Les habitants des régions qui connaissent des taux d'émigration élevés sont conscients du rôle que jouent les transferts de fonds dans leurs économies locales.
8. Ils considèrent le phénomène de l'émigration comme jouant un rôle déterminant dans l'économie locale.
9. Ils considèrent l'émigration comme la seule option envisageable pour augmenter les ressources familiales mais la considèrent aussi comme un danger.
10. Il est possible que le système bancaire puisse offrir une possibilité de réduire les coûts des transferts monétaires.

De notre côté, nous avons signalé à plusieurs reprises (García Zamora, 2002, 2003) que les mouvements migratoires, les envois de fonds et les associations de travailleurs immigrés ont une grande importance dans les régions caractérisées par un faible niveau de développement économique, l'absence d'un secteur important des entreprises et la pénurie d'investissements directs étrangers. Dans ce contexte, les envois de fonds et les associations de travailleurs immigrés peuvent, dans des Etats comme ceux de Zacatecas, Michoacan et Oaxaca, apporter une contribution importante aux projets de développement local et régional, pour autant que les politiques publiques concourent activement à cet objectif. Dans ces régions, les envois collectifs de fonds et les associations de travailleurs immigrés jouent un rôle de plus en plus grand dans la réalisation de projets d'infrastructure de base, dans la constitution d'une communauté transnationale d'immigrés déterminée à mener à bien des projets de développement local dans le cadre de stratégies spécifiques, élaborées avec le concours des trois niveaux d'administration (fédéral, des Etats et des communes) pour faciliter le financement de tels projets d'investissements à l'aide de l'épargne et des capitaux des travailleurs immigrés ayant réussi aux Etats-Unis. Nous pouvons par exemple, faire le bilan des réalisations de la Fédération des associations de travailleurs immigrés de l'Etat de Zacatecas en Californie du Sud, qui a plus de 12 années d'expérience de mise en oeuvre de projets sociaux dans plus de 100 collectivités mexicaines et qui, en 2004, a lancé un nouveau processus biennal de planification stratégique, en vue de mettre en oeuvre des projets productifs, avec le soutien de la Fondation Rockefeller. Nous considérons, à l'instar des experts mexicains mentionnés ci-dessus, qu'il n'est pas possible de demander aux travailleurs immigrés d'assumer l'entière responsabilité du développement économique et du bien-être social. Mais s'ils sont désireux d'y apporter leur contribution, il serait alors nécessaire de formuler des politiques propres à favoriser ce développement aux niveaux national, régional et local. Il faudrait aussi appuyer toutes les actions propres à renforcer les communautés d'origine et de destination pour qu'elles puissent devenir des acteurs essentiels de leur propre développement (García Zamora, 2004).

Enfin, Virgilio Partida (2004) considère que les tendances d'évolution démographique du Mexique donnent à penser que les flux migratoires vers les Etats-Unis se poursuivront à un rythme analogue à celui de ces dernières années, soit environ 400 000 émigrants par an. Néanmoins, l'évolution des taux d'émigration dépendra des facteurs suivants :

1. Le taux de croissance du produit national brut au Mexique.
2. Le rapport entre les salaires moyens qui ont cours dans le secteur non agricole des deux pays.
3. Le rapport entre les taux de chômage au Mexique et aux Etats-Unis.
4. Le montant total des envois de fonds par habitant, dans la mesure où il permet d'avoir une idée de l'activité des réseaux sociaux et de l'intensité des liens entre les collectivités d'origine et celles de destination.

En novembre dernier (2004), Doris Meissner, ex-Conseiller pour les migrations du Président Clinton, faisait observer de l'Etat du Zacatecas, que les États-Unis avaient pris goût à la main-d'œuvre à bon marché (et à la main-d'œuvre immigrée illégale) et que le Mexique était lui aussi devenu tributaire des envois de fonds des travailleurs immigrés, ce qui génère une situation très complexe entre les deux pays. Il serait tout à fait souhaitable d'élaborer un programme d'action binational dans le domaine des migrations mais cette possibilité a disparu avec les mesures prises au lendemain du 11 septembre qui ont

conduit à privilégier les impératifs de sécurité nationale. La seule proposition actuelle, qui n'est pas une convention binationale, est un nouveau programme pour les travailleurs étrangers prévoyant des droits limités sur le plan économique et syndical en fonction des besoins de main-d'œuvre des employeurs. Dans ce contexte, les transferts en question devraient baisser avec l'augmentation de l'immigration permanente. C'est pourquoi, la seule option stratégique pour l'avenir du Mexique consisterait à réorienter le développement vers le marché intérieur et à promouvoir le développement régional et local, en tirant parti des contributions de l'ensemble des acteurs nationaux et binationaux.

RÉFÉRENCES

- Arroyo, A.J. (2004), “Efectos económicos de la migración mexicana a los Estados Unidos”, Seminario Migración México-Estados Unidos: Implicaciones y retos para ambos países, Consejo Nacional de Población, Ciudad de México.
- Canales, A. (2004), “El papel económico y productivo de las remesas. Una visión crítica”, Migración, Remesas y Desarrollo en México, Instituto Nacional de Migración, Ciudad de México.
- Corona, R. (2003), “Las tendencias de la migración de México a los Estados Unidos”, Zacatecas, México.
- Durand Jorge-Massey D. (2003), *Clandestinos. Migración México-Estados Unidos*, Miguel Ángel Porrúa-Universidad Autónoma de Zacatecas, México.
- Estudio Binacional México-Estados Unidos sobre Migración (1997), Ciudad de México, Secretaría de Relaciones Exteriores.
- García Zamora, R. (2003), « Seminario Internacional La Transferencia y Uso de las Remesas: Proyectos Productivos y de Ahorro », Zacatecas, CEPAL, Sin Fronteras, UAZ, México.
- García Zamora, R. (2003), *Migración, Remesas y Desarrollo Local*, Universidad Autónoma de Zacatecas, México.
- García Zamora, R. (2004), “Migración Internacional, Tratados de Libre Comercio y Desarrollo Económico en México y Centroamérica”, Fundación Canadiense para las Américas (FOCAL), Ciudad de Guatemala.
- García Zamora, R. (2004), “Los Retos de las Organizaciones Migrantes Mexicanas en Estados Unidos: El caso de las Federaciones de Clubes Zacatecanos”, Universidad Centroamericana José Simeón Cañas, Ciudad del Salvador.
- Lozano, F. (2004), *Efectos económicos de la migración México-Estados Unidos. Seminario Migración México-Estados Unidos: Implicaciones y retos para ambos países*, Consejo Nacional de Población, Ciudad de México.
- Meissner, D. (2004), *Strengthening Equitable Development in Mexico: Patterns of Private Social Investment and Remittances*, Zacatecas, México, Harvard University.
- Partida, V. (2004), “Efectos Demográficos de la Migración México-Estados Unidos”, Seminario Migración México-Estados Unidos: Implicaciones y retos para ambos países, Consejo Nacional de Población Ciudad de México.
- Tuirán, R. (2002), “Desarrollo, Comercio y Migración. El caso de México”, Seminario Taller Regional sobre Migración, los Acuerdos de Libre Comercio y sus Impactos en la Migración, Ciudad de Guatemala.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
---------------------	----------

Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement	13
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique	43
<i>Flore Gubert</i>	

Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation	73
<i>Bachir Hamdouch</i>	

Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement	85
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie	93
<i>Ahmet Içduygu</i>	

Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines	101
<i>Carmelita Dimzon</i>	

PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie	109
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds	131
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™	145
<i>Olivier Denis</i>	

Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?	195
<i>Jackline Wahba</i>	

Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds	203
<i>Sena Eken</i>	

Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

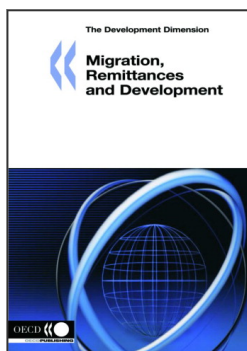
Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique	265
<i>Natasha Iskander</i>	

Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne	283
<i>Babacar Sall</i>	

Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :
QUELQUES PROPOSITIONS**

Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds	309
<i>Jørgen Carling</i>	
Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements	317
<i>Daniela Bobeva</i>	
Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique du Mali et du Sénégal	337
<i>Mireille Raunet</i>	
Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds	369
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement	373
<i>Guillaume Cruse</i>	
Conclusions	383
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :
Migration, Remittances and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

García Zamora, Rodolfo (2006), « Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.